



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Tensions d'approvisionnement en quétiapine

Question écrite n° 5167

Texte de la question

Mme Clémence Guetté attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les tensions d'approvisionnement en quétiapine, signalée par l'agence nationale de sécurité du médicament et de produits de santé (ANSM) le 30 janvier 2025. Cette molécule aux propriétés antipsychotiques importantes est capitale pour traiter les troubles bipolaires et les troubles schizophréniques et figure dans liste des médicaments essentiels. En effet, selon le journal *Le Monde*, plus de trois millions de boîtes du médicament Xeroquel, appartenant au laboratoire Cheplapharm, ou autres génériques qui commercialisent ce traitement ont été prescrites en 2023. Sa disponibilité en pharmacie est pourtant de plus en plus rare. Pour Valérie de Lécluse, présidente du syndicat général des pharmaciens des Bouches-du-Rhône « il y avait des tensions en décembre mais aujourd'hui il n'y a plus rien nulle part. La rupture est totale et nationale sur le médicament *princeps* (Xeroquel), comme sur ses génériques, quel que soit le dosage. Et on n'a jamais été prévenus de rien. » Pour l'ANSM, ce risque de pénurie s'explique par des problèmes dans la production en amont de sa commercialisation en France. En effet, cette molécule est majoritairement produite par un laboratoire grec, Pharmathen, qui la revend ensuite à d'autres. L'agence a d'ailleurs activé le mécanisme européen de solidarité volontaire pour éviter la pénurie. De plus, elle recommande aux psychiatres d'arrêter de démarrer des traitements à la quétiapine, ce qui démontre l'ampleur de la gravité de la situation. Les patients, les soignants et les aidants sont extrêmement préoccupés et inquiets, car changer de traitement est très souvent compliqué et l'interrompre est dangereux. Malheureusement, cette situation n'est ni inédite ni surprenante. En 2023, la France avait déjà activé le mécanisme européen de solidarité volontaire pour éviter une pénurie de méthotrexate, un médicament utilisé pour soigner certaines maladies auto-immunes et certains cancers. En 2022, des difficultés d'approvisionnement d'Amoxicilline et de Doliprane 2,4 %, particulièrement prescrits aux enfants, avaient déjà éprouvé les Français. En 2020, pendant la crise sanitaire, il n'y avait pas de masques dans les hôpitaux. Il est donc nécessaire de « s'attaquer aux causes structurelles » de ces pénuries comme le défend Jérôme Martin, cofondateur de l'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament (OTMeds). Il constate que « nous sommes aujourd'hui dans des logiques de marché plus que de santé » et que « l'hyperconcentration de la production des matières premières » dans le secteur du médicament est à l'origine de ces tensions d'approvisionnement. Ainsi, il est plus qu'urgent de créer un véritable pôle public du médicament qui assure une relocalisation de la production et garantisse l'approvisionnement d'une réserve stratégique. Elle l'interroge donc sur ce que le Gouvernement compte entreprendre pour assurer aux patients dont la vie et la santé dépendent de la quétiapine un accès à ce médicament précieux. Plus généralement, elle souhaite savoir ce qu'il compte faire pour reconstruire la souveraineté sanitaire française abîmée par des années de politiques volontaristes de désindustrialisation.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5167

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2025](#), page 1747